



1ère demande de carte de séjour

Par **makrem79**, le 11/04/2012 à 13:57

Bonjour,

Je suis tunisien, je vis en concubinage avec une française et nous avons un enfant en commun. Je suis en France avec un visa C Italien. J'ai fait ma déposition de demande de carte de séjour "parent d'un enfant français". J'ai fourni tous les justificatifs que la préfecture m'a demandé. Mon dossier est depuis le 6 mars 2012 à la préfecture de mon département. J'ai été en contact avec eux et il m'on informé que mon dossier était "un cas à part". Mon visa sera à cours d'expiration dans environ 1 mois. Je voudrais savoir quel est le délai d'attente du récépissé ?! Est-ce que je peux obtenir une carte de séjour avec mon visa C Italien ?! Quels sont mes droits et mes démarches à poursuivre ?!

Merci